

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE SÉCULO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires à Saumur.

**JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.**

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.  
Un an. . . 18f. » 24f. «  
Six mois. . 10 » 13 «  
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

REVUE DES JOURNAUX.

Paris, le 31 décembre 1852.

*Le Siècle* reprend le cours de ses recherches et de ses appréciations sur les logements insalubres, et se plaint de la parcimonie avec laquelle les architectes d'aujourd'hui dispensent, à Paris, l'air et l'espace dans les nouvelles constructions. Un rapport de M. Troplong, qui n'était pas épuisé par *le Siècle*, est encore l'objet de ses méditations. Il déplore donc particulièrement le droit nouveau concédé au chef de l'Etat de modifier le décret établissant les rapports du Sénat et du Corps-Législatif avec le Président de la République; car la conséquence de ce droit est celle-ci : « l'Empereur peut changer l'assiette des assemblées, leur situation intérieure, l'ordre de tous ces travaux que nous avons énumérés; la situation des corps publics est tout entière dans sa main; nous reviendrons du reste sur cette question. Puisque ce décret peut être modifié, il est bon qu'il soit discuté, et il n'en est pas de plus important dans la collection du bulletin des lois. » Il regrette l'adjonction des présidents des bureaux pour le compte-rendu des séances; car le président du Corps-Législatif s'en trouve diminué sans augmentation pour la représentation elle-même. Il signale, en passant, le préjugé qui s'était élevé après 1848, contre les 25 f., et il s'étonne aujourd'hui des 83 francs accordés à chaque député, par chaque jour de session. Le serment lui semble une superfluité; car il considère l'acceptation de fonctions comme liant suffisamment la conscience. Il termine en espérant que le Sénat ne tardera pas à revenir sur les modifications qu'il a apportées à la Constitution, attendu qu'elles sont l'opposé de tout ce que l'on a pensé depuis 60 ans.

*La Presse* se livre à des appréciations philosophiques sur la marche et le développement des idées, pour arriver à faire la balance du progrès, en tant qu'il a procédé par élimination : ainsi elle compte l'élimination : 1<sup>o</sup> du parlementarisme, 2<sup>o</sup> de l'inviolabilité du privilège de la rente 3 % du monopole de la banque par la reconnaissance de la liberté des banques. Voici du reste comment *la Presse* comprend le parlementarisme dont l'élimination lui paraît un progrès : « Nous n'entendons pas par parlementarisme le juste contrôle du pays, par ses délégués directs, sur l'administration, la perception des res-

sources publiques, mais bien ce pouvoir, cette royauté multiple, sans responsabilité réelle, dé faisant le lendemain ce qu'elle avait fait la veille : arène d'intrigues, de violences et de corruptions où les partis devaient, à la tactique et non au droit, leurs succès d'un moment; tribunal sans appel où se jugeaient toutes les questions de liberté de conscience, à la majorité de quelques centaines de voix recrutées dans tous les partis et fractions de parti. Ce qui a disparu, ce n'est pas l'intervention du peuple dans l'arbitrage de ses destinées, ce principe est éternel, on peut le suspendre, rien ne le saurait supprimer, mais bien un mode de tyrannie, le plus dangereux et le plus populaire; car il déguisait son action sous le beau nom de souveraineté nationale. » — Edouard Hervé.

*Le pays* s'attache à dire à ses lecteurs ce que fut l'Empire, afin d'expliquer, de justifier la popularité sans exemple qui a porté au faite du pouvoir le nom de Napoléon. « Or, dit-il, le jour où Louis-Napoléon, sans autre prestige personnel que son nom et les souvenirs dont il était le symbole vivant, est entré à l'Assemblée Constituante, ce jour-là l'Empire a été fait. Bien aveugles ceux qui ne l'ont pas compris. — Lejolivet.

Paris, 1<sup>er</sup> janvier 1853.

*Le Moniteur* a paru aujourd'hui avec un grand format et publie, sur ses deux premières pages, un grand nombre de nominations et de promotions, soit dans les fonctions publiques, soit dans l'ordre des médailles militaires.

Par un premier décret, l'Empereur a nommé 37 nouveaux sénateurs, parmi lesquels figurent 14 généraux de division, un général de brigade et deux vice-amiraux ayant tous rendu à la France des services signalés. Voici ce décret :

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français, à tous présents et à venir, salut : avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1<sup>er</sup>. Sont nommés membres du Sénat : MM. le général de division comte de Flabault (Aug.-Cb.-Jos) ; — Le marquis de Pastoret ; — le général de division comte de Grouchy ; — Le général de division comte de Laplace ; — Magne, ministre des travaux publics ; — le marquis de Larochejaquelein, ancien député ; — le général de division Randon (Jacq.-L.-Cés.-Al.), gouverneur-général de l'Algé-

rie ; — le général Rostolan (Louis) ; — le comte de Las-Cas, ancien député ; — le comte Achille Delamarre ; — le comte de Villeneuve de Chenonceaux ; — le général de division d'André (A.-J.-M.) ; le général de division Gemeau (A.-P. Walbourg) ; — Delangle, premier président de la cour impériale de Paris ; — le général de division Létang (Georges-U.-M.) ; — le duc de Mouchy, député au Corps-Législatif ; — le général de division Le Pays de Bourgolly ; — le comte Fialin de Persigny, ministre de l'intérieur ; — Clary (Joachim) ; — le général de division Foucher (Joseph-Désiré) ; — le général Vandrey-Maillard, ancien président de section au conseil d'Etat ; — le général de division Gues-Viller (Antoine) ; — le général de division comte Roguet (Christs-Mich.) ; — le vice-amiral Bergeret, — Desmazières, ancien premier président à Angers ; — Cavenne (François-Alexandre), vice-président du conseil général des ponts et chaussées ; — le vice-amiral Cécile, ancien député ; — le général de division Korte (Pierre-Chrétien) ; — le général de division Charron (Viala) ; — le comte de Barral (Hippolyte) ; — le général de division comte Ronet (Jean-Pierre-François) ; — le prince Bonaparte (L.-Lucien) ; — le baron Bourgoing, ancien ambassadeur ; — le duc de Bassano (Hugues-Joseph-Napoléon-Maret) ; — le comte Tascher de la Pagerie (Louis) ; — Berthe, premier président de la cour des comptes.

ART. 2<sup>e</sup>. Notre ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 31 décembre 1852,  
NAPOLÉON.

Par l'Empereur : le ministre d'Etat.

ACHILLE FOULD.

*Le Moniteur* donne en outre la liste de 70 généraux de division, et de 138 généraux de brigade qui, sur leur demande, ont été relevés de la retraite, et admis dans la 2<sup>e</sup> section du cadre de l'état-major-général de l'armée.

Paris, 2 janvier.

La partie officielle du *Moniteur* n'est pas moins importante aujourd'hui que celle d'hier.

La nomination de S. A. I. le prince Napoléon Bonaparte, devenu prince français, comme grand-croix de la Légion-d'Honneur, figure en tête de ses colonnes. Cet acte de l'Empereur est un nou-

## FEUILLETON

## MARIE

(Suite.)

L'esclave se pencha pour saisir les cordons qui pendaient en dehors de la fenêtre; au même instant une légère rafale souffla du large et secoua les branches des canefiers, dont les longues siliques s'entre-choquèrent avec un bruit sec. Palida tourna de nouveau son visage au vent, une lente aspiration souleva sa poitrine; la bouche entr'ouverte, les narines dilatées, elle essaya de reconnaître les subtiles émanations que l'air emportait mêlées à l'arôme des fruits et des fleurs. Au bout d'une minute elle abaissa la jalousie par un brusque mouvement, et dit d'une voix altérée : — Sur mon salut, je ne m'étais pas trompée ! Maitresse, il y a des Peaux Rouges là-bas ! — Jésus, mon Dieu ! il faut donner l'alarme, répondit madame d'Énambuc en allant vers la fenêtre.

Palida se jeta devant elle.

— N'approchez pas de là, maitresse ! n'approchez pas, s'écria-t-elle, vous serviriez de bû à quelque flèche ! Soyez sûre que les Peaux Rouges ont les yeux tournés de ce côté, où l'on doit apercevoir une clarté du dehors. — Ces gens sont entrés par trahison, par surprise. Ils vont nous attaquer, dit madame d'Énambuc avec terreur. Mon Dieu, ayez pitié de nous !

Elle se précipita dans sa chambre et traversa en courant la longue galerie qui séparait son appartement de celui du général; mais avant d'entrer chez son mari, elle s'arrêta.

— Et mon fils, Palida ! dit-elle en se retournant; va chercher mon fils, amène-le près de moi !

Le général avait renvoyé les deux esclaves qui veillaient ordinairement près de lui, mais il n'était pas seul. Loinvilliers, assis près de son lit, achevait de lire des papiers qu'il avait apportés de Saint-Pierre. Une seule bougie éclairait ce groupe immobile et projetait dans la chambre une faible lueur.

— Marie ! s'écria le général en la voyant entrer pâle et haletante ; c'est vous, Marie ! encore levée à cette heure ? Eh ! que se passe-t-il donc ? — Nous sommes en danger, répliqua-t-elle d'une voix à peine articulée ; une troupe de Caraïbes entoure l'habitation... Palida les a reconnus... ils sont là... sous ces fenêtres... — Que dites-vous ! interrompit le général en se relevant, voici les clés de la grille, et il est aussi impossible de franchir la haie que d'escalader le fort Saint-Pierre.

En ce moment Palida entra suivie d'une négresse qui portait l'enfant dans ses bras.

— Tu crois que les Peaux-Rouges rôdent par ici ? lui dit le général ; parle, qu'as-tu vu ?

Elle répéta ce qu'elle venait de dire à sa maitresse. — Tout le monde dort dans l'habitation, ajouta-t-elle ; il n'y

a personne ni dans la galerie ni dans les salles d'en-bas ; les fenêtres sont bien fermées et barricadées en dedans, ainsi que la grande porte.

— C'est bien, dit le général en laissant retomber sa tête pâle et fatiguée sur l'oreiller. Personne n'est sorti, et il n'y a pas à craindre qu'une trahison ait livré l'entrée du jardin aux Peaux-Rouges... Tu as eu une vision, Palida. — Plût à Dieu ! maitre ! s'écria-t-elle ; mais ne vous rendormez pas ! Elle s'interrompit subitement : une lueur blafarde venait d'apparaître entre les lames des jalousies. — Maitre, reprit-elle, il y a un orage du côté de la mer ; à la lueur des éclairs vous allez voir ce qui se passe là dehors, et si je me suis trompée.

Loinvilliers était déjà à la fenêtre. Un éclair plus resplendissant illumina les airs, et la foudre gronda dans l'éloignement. Au même instant le comte laissa retomber la jalousie qu'il avait relevée d'une main, et dit en montrant une flèche plantée dans la manche de son justaucorps : — C'est vrai ! en voici la preuve ; ils sont une centaine sous ces fenêtres.

En achevant ces mots, il arracha la flèche qui avait traversé son justaucorps au dessus du poignet, et ajouta froidement, après en avoir examiné la pointe : — Elle est empoisonnée ; la blessure aurait été mortelle.

Palida se rapprocha de la fenêtre. Cachée derrière la jalousie, elle regarda encore dehors à la lueur incen-

veau lien qui rattache au trône impérial tous les membres de la grande famille de Napoléon.

— Un autre décret de l'Empereur nomme M<sup>r</sup> l'Evêque de Nancy, premier aumônier de sa maison; — M. le maréchal comte Vaillant, sénateur, grand-maréchal du palais; — M. le colonel baron de Béville, premier préfet du palais; — M. le duc de Bassano, sénateur, grand chambellan; — M. le comte Bacciochi, premier chambellan; — M. le maréchal de Saint-Arnaud, sénateur, ministre de la guerre, grand écuyer; — M. le colonel Fleury, 1<sup>er</sup> écuyer; — M. le maréchal Vaillant, sénateur, commandant en chef de l'armée de Paris, grand veneur; — M. le colonel comte Edgard Ney, 1<sup>er</sup> veneur; — M. le duc de Cambacérès, sénateur, grand maître des cérémonies.

— Par décret en date du même jour, M. Bure a été nommé trésorier général de la couronne.

MM. les généraux d'André, Hecquet, Le Pays-de-Bourjoly et Carrelet, ayant été mis en disponibilité et nommés sénateurs, sont remplacés à Lille, à Marseille, à Bordeaux et à Paris, par MM. les généraux de division Grand, Rostolan, de Salles et Dulac. M. le général Gues-Viller est nommé, en outre, commandant supérieur des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> divisions militaires, à Rennes, en remplacement de M. le général Rostolan. — Havas.

Les réceptions officielles, à l'occasion du premier jour de l'an, ont eu lieu hier dans l'ordre qui avait été réglé. Dès onze heures du matin, les salons du palais des Tuileries se remplissaient des personnages qui devaient être admis à présenter leurs hommages à l'Empereur. Sa Majesté impériale était debout sur le trône, entourée de ses ministres et de sa maison civile et militaire. Aucun discours n'a été prononcé.

Le corps diplomatique a été introduit le premier par le grand maître des cérémonies, M. le comte Bacciochi, et par le maître des cérémonies adjoint, M. Fenillet de Couches. On y remarquait l'ambassadeur d'Angleterre, le nonce du Pape, l'ambassadeur d'Espagne, les ministres de Portugal, de Suède, de Sardaigne et de Grèce, etc., etc., et tous les représentants des puissances qui ont pu remettre jusqu'à ce jour leurs lettres de créance à l'Empereur.

Le Sénat est venu immédiatement après, ayant à sa tête les vice-présidents, MM. Mesnard et Baraguey-d'Illiers, et le grand référendaire général, comte d'Hautpoul. Presque tous les Sénateurs étaient présents.

M<sup>r</sup> l'archevêque de Paris, suivi des chanoines de St-Denis, des curés de la capitale et d'un clergé très-nombreux, a passé ensuite devant le trône.

Le Corps-Législatif avait à sa tête son président, M. Billault; les deux questeurs, M. le général Wast Vimeux et Hébert, et M. Daloz et le duc de Tarente, secrétaires. Plus de cent députés accompagnaient le bureau de l'Assemblée.

Le Conseil-d'Etat au grand complet, que conduisait son nouveau vice-président, M. Roucher, venait après le Corps-Législatif.

La Cour de Cassation, ayant à sa tête son premier président, M. Troplong; la cour des comptes, le Conseil supérieur de l'instruction publique, l'Insti-

tut, la Cour impériale de Paris, et les autres corps judiciaires, militaires et administratifs ont passé ensuite devant Sa Majesté.

Un piquet de lanciers escortait à leur arrivée aux Tuileries les grands corps de l'Etat: le Sénat, le Corps-Législatif, le Conseil d'Etat. Les gendarmes de la Seine escortaient la magistrature judiciaire, et les gardes de Paris, la magistrature civile.

On a remarqué aux Tuileries l'empressement des officiers de tous les bataillons de la garde nationale. Ils étaient au grand complet. — Une foule immense stationnait à toutes les issues du palais pour voir passer les différents corps de l'Etat.

Vers trois heures, après les réceptions officielles, l'Empereur, sachant son oncle, le roi Jérôme, retenu au lit par la grippe, s'est mis en tenue de ville, et, montant dans une calèche découverte, avec le colonel de Béville, s'est fait mener à l'hôtel des Invalides. — Reçu au bas du grand escalier par le commandant de Prébois, aide-de-camp de service, Sa Majesté est entrée dans la chambre à coucher de son oncle et s'est entretenue longtemps avec lui. — Elle s'est retirée après une visite d'une demi-heure, emportant l'assurance que l'indisposition du Roi touchait à sa fin. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

Il est décidé que l'Exposition de 1853 n'aura pas lieu dans les salles du Palais-Royal. Elles sont déjà livrées aux ouvriers, et invitation pressante vient d'être adressée à tous les artistes retardataires de retirer les tableaux et statues qu'ils avaient pu y laisser depuis l'année dernière. La grande salle provisoire bâtie au milieu de la Cour d'Honneur, les galeries parallèles élevées sur le jardin vont être démolies. Maintenant, y aura-t-il exposition en 1853, et s'il y en a une, où se fera-t-elle? Beaucoup d'artistes demandent un ajournement en 1854; mais, pour satisfaire les autres, il est question de construire un autre monument provisoire sur le terrain vacant du quai Malaquais, occupé dans le temps par le ministère de la police, ou dans les galeries et les appartements du nouveau ministère des affaires étrangères, situé près le palais du Corps-Législatif.

Quel que soit le projet adopté, on ne peut que se féliciter de voir commencer la restauration complète du Palais-Royal, témoin de tant d'actes de vandalisme dans les journées de février 1848. — Havas.

— On lit dans le *Journal du Havre* du 27 décembre:

» Après une journée calme et brumée, le vent s'est élevé hier, vers le soir, et a soufflé en foudre toute la nuit de la partie du sud-ouest; la mer était furieuse à l'entrée du port; jusqu'à ce moment on ne signale heureusement aucun sinistre sur notre littoral.

» Au milieu de cette tourmente, deux navires américains ont pu gagner notre port et entrer ce matin à la marée; à ce moment, le vent soufflait encore avec violence. Deux navires, l'un l'*Olivia*, arrivé de Charleston en une rapide traversée de vingt-et-un jours, a pu franchir les portes et entrer dans le Vieux-Bassin; l'autre, le *Muscongus*, capitaine Kelleran, venant de la Nouvelle-Orléans, avec 2063 balles de coton, a été moins heureux, et se trouva, par suite d'une fausse manœuvre, dans une

position assez critique. Le pilote, après avoir fait mouiller une première ancre de bossoir, donna l'ordre de filer la chaîne pour faciliter l'évitage du navire; mais cet ordre ayant été mal compris, on démailla la chaîne au lieu de la filer. Le pilote, voyant la méprise, ordonna alors de mouiller la deuxième ancre; mais la manœuvre ne put être exécutée assez promptement, et le navire, poussé par le vent, vint se jeter contre le musoir de l'écluse du bassin de la Barre, puis tomba en travers, l'arrière sur le grill, et l'avant pris contre le musoir ouest, en dedans de l'écluse, position d'où il n'a pu être retiré, malgré tous les efforts tentés pour y parvenir. Heureusement, le poids de son arrière a pu écraser la partie du grill sur laquelle le navire est échoué, ce qui le préservera d'une perte qui devenait imminente; mais il n'en résultera pas moins de graves avaries, qui ne peuvent être précisées quant à présent. On s'occupe en ce moment, pour soulager le *Muscongus*, de mettre à terre une partie de la mâture et du gréement, ainsi que la cargaison.

» Par suite du mauvais temps, les navires qui devaient monter en rivière n'ont pu sortir ce matin; tous les bateaux-passagers, excepté la *Neustrie*, partie pour Caen, sont également restés dans le port.

— Nous sommes heureux, dit le *Courrier du Havre*, de pouvoir annoncer que le *Muscongus* est maintenant sain et sauf dans le bassin de la Barre. La marée l'a fait flotter, et on a pu le manœuvrer facilement et lui faire franchir les portes. Quoiqu'il y eût un vide sous le milieu du navire, il avait été allégé et sa construction est assez solide pour qu'il ait pu résister à la pression à laquelle il était soumis. Il n'a que très-peu fatigué, puisqu'une fois entré dans le bassin, les pompes ne donnaient que 21 pouces d'eau, comme avant d'entrer dans le port. Ses avaries ne seront heureusement que de peu d'importance.

#### VARIÉTÉS.

##### VIEUX DICTONS ANGEVINS.

Nous empruntons au manuscrit intitulé PHILANDINOPOLIS, une série d'anciens adages usités en Anjou en 1626.

*C'est la cure de Saint Evrou*

*Cent solz de perte et bien servie.*

se disait d'une personne dont la fortune était nulle.

Ce dicton faisait allusion au peu de rentes dont jouissait cette cure, située en la Cité, près le château d'Angers.

Les marchands de la paroisse Sainte-Croix aimaient mieux vendre à prix de port, que de laisser partir l'acheteur de leurs magasins.

Lorsqu'un joueur n'avait ni perdu ni gagné, on l'appelait un marchand de Sainte-Croix.

Il est du Loricard, était synonyme d'étourdi. Ce fut à l'occasion de la défaite des enfants de CONAN, duc de Bretagne, qui eut lieu dans la rue LORICARD par FOULQUES NERRA, que fut donnée aux personnes imprudentes la qualification de loricard.

Cette expression se trouve dans le Chant des Bergers de la Grande Bible des Noël angevins.

sante des éclairs. — Ils ont passé par-dessus la haie, dit-elle avec stupefaction, voyez!...

En effet, les sauvages avaient franchi ce rempart redoutable par un singulier artifice. Il y avait en dehors du jardin un grand tamarinier dont les branches s'étendaient par-dessus la haie, et se joignaient à celles d'un canefier qui déployait au fond de l'allée son feuillage d'un vert foncé. Les Caraïbes avaient passé un à un sur cette espèce de pont aérien, et pénétré sans bruit dans le jardin. Il n'y avait plus à délibérer, il fallait se défendre. Ce n'était pas la première fois que les sauvages attaquaient ainsi par surprise les habitations isolées, et l'on savait de quelle vengeance ils étaient capables.

Le général s'était levé; il vint vers sa femme, qui, assise à l'écart, tenait son fils dans ses bras, et semblait plongée dans une morne stupeur.

— Marie, lui dit-il, vous allez vous retirer dans la galerie avec votre fils... N'approchez pas des fenêtres... Gardez-vous d'essayer de voir ce qui se passera dehors... Marie, promettez-moi de rester là, d'attendre avec courage et résignation que le danger soit passé. — Ah! Monsieur, s'écria-t-elle, et vous?... Vous allez exposer votre vie! — C'est mon devoir et mon métier. — Mais mon devoir à moi est d'être près de vous, de ne pas vous quitter. — Allez, Marie, interrompit le général avec une sorte d'autorité et en lui montrant la porte de la galerie, allez m'attendre, et priez Dieu...

Elle prit la main qu'il lui tendait, la serra contre ses lèvres; puis, relevant la tête, elle lui dit avec un accent plein de soumission, de courage et de fierté: — Oui, Monsieur, je vais vous obéir, et soyez assuré que je n'aurai point peur. Je sais que vous sauverez votre femme et votre enfant... Si vous succombiez en nous défendant, soyez tranquille, je ne tomberais pas vivante aux mains de ces misérables.

Comme elle achevait ces mots un horrible hurra retentit au dehors, et un choc violent ébranla la grande porte.

— Au guichet! Loinvilliers, au guichet! cria le général.

En un moment, tout le monde fut sur pied dans l'habitation. Le général envoya les femmes près de madame d'Enambuc, et fit ses dispositions pour le combat. Il arma ses nègres et les rangea dans des espèces de casemates d'où l'on pouvait défendre à couvert le passage qui précédait le vestibule; puis il vint au guichet avec Loinvilliers.

C'était comme un miracle de voir cet homme, miné par la fièvre, affaibli par de si longues souffrances, recouvrer tout-à-coup ses forces et son énergie en face du danger. En donnant ses ordres, en se préparant à ce terrible combat où il avait pour lui l'avantage de la position, celui des armes, mais où le nombre pouvait l'emporter sur la discipline, l'expérience du chef et la supériorité des

moyens de défense, il avait l'accent aussi ferme, la voix aussi haute que jadis, quand il passait en revue ses milices sur la plage de Saint-Pierre.

La galerie où venaient de se réfugier madame d'Enambuc et ses femmes était au premier étage, et les fenêtres, qui s'enfonçaient sur une partie de jardin appelée le labyrinthe, étaient à trente pieds du sol. Leur élévation semblait rendre inutiles les énormes contrevents qui défendaient celles du rez-de-chaussée, elles n'étaient fermées que par de légères jalousies et par des rideaux de gaze dont le tissu transparent ondulait au souffle de la brise devant leurs immenses châssis. Un silence absolu régnait dans cette vaste pièce, à peine éclairée par le reflet de la lampe suspendue dans l'escalier, et où vingt femmes agenouillées priaient dans les angoisses du désespoir et de la terreur. Une clameur effroyable et incessante résonnait au dehors; c'était le cri de guerre des sauvages. Leurs massues frappaient comme en mesure la lourde porte, et ces coups retentissants avaient des échos dans toutes les parties de l'habitation; c'était un bruit plus menaçant, plus terrible que celui de l'artillerie.

(La suite au prochain numéro.)

Marche devant, pauvre Mulard,  
Et t'appuie sur mon billard :  
Et toi Loquard, vieux Loricard,  
Tu dois avoir grand'honte  
De rechigner ainsi des dents ;  
Je n'en tiendrais point compte,  
Au moins devant les gens.

L'acceptation d'espion fut aussi attribuée au mot *Loricard*, car, dit un vieil auteur, les enfants de CONAN et les Bretons y *loricardaient* pour surprendre la ville et le château d'Angiers.

*Sont les matines de l'Esivière  
Aussitôt sonnées, aussitôt dites.*

Cette locution s'employait pour désigner une chose promptement exécutée.

*Il est de Joué et non de Gonnord*, s'appliquait à une personne joufflu.

Lorsqu'un Angevin se faisait tirer l'oreille, on avait coutume de dire : *Il est de Rochefort ; il a les oreilles marsives (massives)*.

Un Angevin rencontrait-il un Chalonnais, il le saluait du nom de *Marpalves*. Cette qualification étrange venait de ce qu'un jour il fut trouvé, sur le territoire de Chalonne, une médaille frappée en l'honneur de *Mars, Pallas et Vesta*, divinités anciennes adorées dans cette contrée.

Sur la médaille étaient burinés les mots *MAR. PAL. VES.* Présentée à un savant du crû, l'inscription de l'exergue fut lue sans tenir compte de la ponctuation, ce qui produisit le nom de *Marpalves*, nom qui depuis, dit Bruneau de Tartifume, est demeuré aux habitants de Chalonnnes.

*C'est la drolierie des Ponts-de-Cé, ils étaient quatorze à porter une ardoise*, désignait une grande réunion de personnes qui faisaient peu de choses.

Si un débiteur inspirait des craintes à son créancier, celui-ci ne manquait pas de dire : *Ou prins sur la roche d'Erigné (où prendre sur la roche d'Erigné)*. On sait que cette roche schisteuse, située à l'extrémité des Ponts-de-Cé, est dénuée de toute végétation.

*Elle est de Doué, car elle est bien godinne*, était employé quand on voulait parler d'une femme rusée.

Une personne faisait-elle tout tourner à son profit, on ne manquait pas de dire : *C'est un niais de Soulaimes*. Cet adage venait de l'esprit laborieux qui régnait dans ce pays.

Un homme écrivait-il mal, on le comparait aux *clercs de Montreuil-Bellay qui buvaient mieux qu'ils écrivaient*.

Les marchands de Saumur étaient désignés sous le nom de *talonniers de Saumur*, parce qu'ils avaient contracté l'habitude de jouer du talon en se tenant assis sur le devant de leurs boutiques.

Voulait-on faire un pari peu sérieux, on disait : *Je parie ce qui se joue à Saumur*.

*Il est logé aux Rosiers, il plante des rosiers*, était la dénomination appliquée à un homme mal dans ses affaires. Dans le rosier, on voyait deux choses, la fleur et l'épine ; la fleur représentait l'argent emprunté, et l'épine l'échéance.

Il était d'usage de dire, quand on ne voulait rien promettre : *Je gage ma rente de Baugé*.

On comparait une personne sans puissance aux *reliques de Foudon*.

*C'est la tour de Briollay*, désignait un homme d'une forte corpulence.

*J'aimerais mieux que la tour de Briollay fût tombée*, s'employait pour exprimer la crainte d'un malheur.

Parmi les brocards satiriques, nous pouvons citer ceux-ci : *Jobbe de Morannes*, pour désigner un niais ; *la tête de la femme est faite à Durtal*.

## DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 3 janvier 1853.

Le *Moniteur* nous apprend que c'est par erreur que le nom de M. le duc de Beaufremont ne s'est pas trouvé inscrit par lui dans la liste des nouveaux sénateurs nommés par S. M. L. Le nom de M. le duc de Beaufremont doit être placé entre celui de M. le général Gêmeau et de M. Delangle. — Havas.

C'est aujourd'hui qu'a eu lieu, vers neuf heures, la réouverture de l'église patronale de Sainte-Geneviève, transformée, dans les mauvais jours de la première révolution, et après la révolution de 1830, en temple à moitié païen, intitulé : Panthéon. — Havas.

Les nouvelles de l'étranger n'ont aujourd'hui que peu d'importance. On écrit seulement de Berlin, le 31 décembre :

« Il n'est malheureusement que trop vrai que les négociations qui avaient pour objet de faire accéder la France à l'union postale allemande, sont sur le point d'échouer. Il a été impossible de s'en-

tendre. Le conseiller de Metzner arrivera dans quelques jours. » — Havas.

Les nouvelles de Madrid sont arrivées fort tard, aujourd'hui, à Paris. Notre correspondance ordinaire, en date du 29 décembre, annonce que Martinez de la Rosa a eu une entrevue avec le ministre de l'intérieur, M. Lliorente. Après leur entretien, on considérait comme inévitable la dissolution volontaire du comité électoral de l'opposition modérée. M. Martinez de la Rosa, qui se porte candidat à Madrid, sera patronné en outre par le gouvernement. — Tout porte à croire que le nouveau cabinet espagnol sera fermement assis à l'ouverture des prochaines Cortès. — Havas.

Le Commissaire de Police de la ville de Saumur (Maine-et-Loire)

Préviend les habitants de cette ville, qu'un DÉ en or, avec un cœur, et un cordon or, ainsi que deux traits au-dessus du cœur, lui a été remis ; s'adresser à lui pour le réclamer.

## BULLETIN PARISIEN.

### ÉTRENNES.

Si vous êtes incertains, à ce moment suprême, sur le cadeau que vous avez à faire à une jeune parvenue nouvellement mariée, à une vieille amie qui ne quitte pas le coin du feu, à une sœur qui meuble artistiquement sa chambre de jeune fille, entrez encore avec moi chez *Tahan*. Je croyais vous avoir tout dit, mais je savais bien peu. — Hâtez vous, pour n'être pas arrêté par les jours ; les emplettes sont commencées. Si je vous appelle indistinctement chez *Tahan*, mes lecteurs ou lectrices, c'est que chacun de vous y doit trouver ce qu'il souhaite. Que vous vouliez dépenser mille écus ou quatre francs, vous ne sortirez pas du magasin de la rue de la Paix sans avoir fait un choix. Pour quatre francs, donner un objet estampillé *Tahan!* c'est se faire à bon marché la réputation d'homme de goût. Les coffrets y sont réunis comme en collection, tous les genres, bien divers, toutes les époques : *François I<sup>er</sup>*, en ébène, à panneaux en ébène, nœuds d'argent, à boutons saillants ; *Byzantin*, en ébène avec des appliques de fer blanchi ; *Pompadour*, entouré de toutes les coquetteries du temps, les bronzes dorés, les fleurs en porcelaine de Sèvres, et les galants trophées pastoraux. J'insiste sur le coffret parce que c'est l'associé du bonbon. — Sous un prétexte de marrons glacés on offre un cadeau que l'on garde toute la vie. Ainsi des jardinières. La fleur prend un peu la place du bonbon. Le bois de poirier est, je vous l'ai dit déjà, le triomphe des créations de *Tahan*. Son magasin de la rue Basse-du-Rempart, 40, renferme des meubles de haute fabrication et de grand prix, en même temps que de charmants objets, à l'appréciation de tous les goûts et à la portée de toutes les fortunes. Après avoir rappelé les bords, les pupitres pour divers emplois, dont nous avons déjà parlé, je vous signale des écrans de cheminée, en poirier sculpté, remarquables de simplicité artistique, tout à fait en dehors de ce meuble vulgaire dont on était fatigué.

— Le chocolat est toujours un bonbon de prédilection, et chaque progrès lui donne une importance nouvelle. Cette année, l'ancienne maison *Marquis* ajoute à ses vieux titres de gloire les *Bouchées Duchesse*, et les *Pralines Marquise*. Ce sont de ces perfections délicates auxquelles on pense et auxquelles on revient toute l'année. C'est pourquoi j'engage mes lecteurs à faire choix de cette excellente innovation, à cette époque où elle est une nouveauté. *L. Marquis* (rue de Richelieu, au coin de celle de Saint Honoré), a une renommée au-dessus de l'éloge banal.

### TOILETTE.

En parlant dernièrement des charmants corsets sans goussets de *M<sup>me</sup> Sophie Dumoulin*, j'ai omis de vous dire, à l'appui de ma recommandation, comment les jurys de diverses expositions ont sanctionné, par des récompenses flatteuses, la distinction toute particulière qu'ils faisaient de son mérite. *M<sup>me</sup> Dumoulin* n'a pas seulement le sentiment de l'élégance féminine, elle a la science d'une taille de femme. Elle est statuaire. Ses précédentes études pour la sculpture l'ont amenée à comprendre les exigences du corset, parce qu'elles lui avaient fait connaître l'anatomie du buste qu'elle habille. C'est un important secret dont bien peu cherchent le mot. Par lui, *M<sup>me</sup> Dumoulin* sait comment elle doit ménager tel organe, et elle sait ce qu'il faut éviter. Elle sait ce qui gênerait la croissance d'une jeune fille, et ce qu'elle peut permettre à la coquetterie d'une jeune mère. Aussi, vous l'ai-je dit plus haut, c'est le *corset bien entendu* que le jury de Londres a récompensé en médaillant le *corset sans goussets* de *M<sup>me</sup> Sophie Dumoulin*, dont je rappellerai l'adresse, rue Basse-du-Rempart, 44.

Soins du visage. — J'ai l'air de vous parler d'une invention nouvelle, et il s'agit d'une recette perdue pendant deux siècles. Mais elle porte en elle ses titres à la confiance, et son origine lui fait une célébrité impérissable. La *Pommade Richelieu*, dont *M<sup>me</sup> Delaunay* a trouvé le secret dans des papiers de famille, a peut-être à elle seule le dernier mot sur la persistante beauté de Ninon de l'Enclos, et sur cette longue jeunesse du maréchal de Richelieu ; tous deux célèbres, tous deux toujours jeunes, faisaient usage de la pommade dont je viens vous conseiller l'emploi. Il y a, place de la Bourse, ou plutôt rue Notre-Dame-des-Victoires, 44, un charmant petit boudoir, meublé dans le genre de l'époque Louis XV, vous pourriez croire que c'est le boudoir de Ninon, e

que vous êtes assise devant sa toilette ; c'est là que vous trouvez le précieux cosmétique, l'on vous dira comment, à son aide, il est facile et sûr de conjurer ces lignes fatales, dont je ne veux pas même prononcer le nom, à vous, jolies femmes, encore assez jeunes pour vous en effrayer..

### RECOMMANDATIONS.

ÉDICATION PAR L'ÉLECTRICITÉ. — La mode est à l'électricité. Ceux qui savent y ont découvert mille secrets puissants ; ceux qui y étudient, ont compris qu'en effet elle renferme des secours prompts et sûrs ; ceux qui croient, l'ont acceptée. C'est ainsi que M. Meinig, connu en Angleterre par des guérisons qui tiennent du prodige, est arrivé en France présentant ses chaînes miraculeuses, et que tout d'abord elles ont été adoptées par l'élite de la faculté. Les chaînes électriques, portées pendant quelques heures, ont souvent dissipé de violentes et anciennes douleurs. Portées pendant plusieurs jours, disons pendant quelques semaines au plus, elles ont presque infailliblement le pouvoir de les faire disparaître, quelque grandes qu'elles soient. Il est à remarquer qu'il y a toujours une maladie à la mode ; en ce moment les maladies bien portées sont les névralgies et les rhumatismes. La chaîne électrique, puissant antidote contre les maux de nerfs et toute douleur capricieuse, est venue au secours de ces maladies en faveur. Mais ses effets ont plus d'importance que la guérison d'un mal passager.

Des médecins renommés l'ont acceptée et l'ont admise dans les hôpitaux. Je pourrais appuyer cette assertion d'exemples sans nombre, si ce détail était de mon ressort ; je me borne à dire que les femmes nerveuses, et il y en a beaucoup, doivent compter au nombre de leurs joyaux la chaîne électrique de M. Meinig, qu'elles trouveront boulevard des Italiens, 12.

Toutes les fois que l'occasion s'en présentera, je m'empresserai de signaler ce qui intéresse la santé, et c'est à ce titre que je recommande à mes lecteurs la PÂTE et le SIROP NUTRITIF DELAROI, réparateurs par excellence, qui donnent des années de vie à la vieillesse et tout un avenir de force à l'enfance ; aucun médicament ne se mêle à ces précieuses préparations. C'est la quintessence épurée des meilleures substances animales alimentaires ; c'est l'élément nutritif qui convient le mieux à notre organisation ; c'est, en un mot, la vitalité sous la forme d'un délicieux sirop et d'un agréable bonbon. La pâte et le sirop nutritifs sont d'un puissant secours dans une maladie longue, quand l'estomac s'irrite d'une nourriture substantielle, ou se révolte devant le bouillon fade. Ce sont des aliments dont la vertu opère sans travail et sans fatigue. L'emploi journalier de la pâte est d'un merveilleux secours contre ces faiblesses de constitution devant lesquelles échouent les prescriptions de la médecine ; et c'est aussi le compagnon le plus salutaire que puisse s'attacher le voyageur, l'homme occupé, ou celui qui, pour l'exercice de la parole, a besoin d'être soutenu sans altérer le timbre de la voix. Une mère en mettra quelques tablettes dans sa bonbonnière, et il ne sera pas difficile, avec un peu d'adresse, de faire souhaiter à l'enfant ce que l'on sera heureux de lui faire prendre. Toutes les bonnes pharmacies de France sont depositaires de la pâte et du sirop nutritifs *Delaroi*.

La maison spéciale, rue Vivienne, 40, possède, en outre, le dernier perfectionnement que *M. Delaroi* pouvait apporter à sa précieuse innovation : le chocolat et les bonbons nutritifs. La substance animale, qui est la base de la pâte et du sirop, est introduite en proportion considérable dans un mélange de cacao, et fait un excellent chocolat, nourrissant, léger, et n'ayant rien d'irritant. Beaucoup de natures faibles, soumises au fer par leur docteur, sont forcées d'abandonner cette médication, parce qu'elle fatigue certaines organisations irritables : le principe nutritif des préparations *Delaroi* n'offre aucun inconvénient, et présente au contraire un résultat immédiat ; comme tout aliment substantiel animal, c'est un déjeuner de jeunes filles et de vieillards, c'est le goûter de l'enfant et de la nourrice mère. Pour éloigner de l'esprit du malade toute idée de médicament, *M. Delaroi* a combiné sa préparation en sucre d'orge et en pastilles les plus attrayantes.

VILLA DES DAMES CONVALESCENTES. Au milieu de la cité Beaujon, rue Balzac, 40, à l'angle de la rue Châteaubriand, un grand tableau explicatif, vous indique l'habitation exclusivement réservée, par *M<sup>me</sup> Renard*, aux dames convalescentes ou malades qui viennent lui demander des soins. Là, ce sont seulement des femmes plus ou moins souffrantes, point de folles, point d'enfants ; si c'est une maison de santé, c'est une jolie maison de campagne, meublée avec coquetterie, disposée avec goût ; on y reçoit des soins capables, on y trouve des distractions de toutes sortes. A quelques pas de là, les Champs-Élysées, sous les fenêtres de la verdure et de l'espace, devant soi un horizon immense. — A l'angle de la rue de Balzac, rue Châteaubriand, 14, *M<sup>me</sup> Renard* traite les personnes qui veulent des soins plus spéciaux. Ses connaissances distinguées en médecine lui ont valu une renommée qui lui amène de province des jeunes mères dont l'état demande une surveillance éclairée ; les rapports que *M<sup>me</sup> Renard* a conservés avec les premiers chirurgiens de Paris laisseraient toute sécurité à cet égard, quand bien même ses propres talents ne seraient pas suffisants. — En un mot, cet établissement, double par ses deux organisations distinctes, simple par une administration commune, est un lieu de repos pour la femme étrangère à Paris, qui veut y passer quelques mois ou quelques jours, dans un confortable logis, sous une surveillance convenable, et à la portée de soins continuels et éclairés.

(11)

CONSTANCE AUBERT.

BOURSE DU 5 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 1 %. — Fermé à 104 80.  
5 p. 0/0 hausse 85 cent. — Fermé à 80 65.

